

LES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES DES PRODUITS SÛRS ET ENCADRÉS



Les consommateurs sont de plus en plus attentifs à leur santé et exigent des aliments sûrs, consommables en toute sécurité. La réglementation et les pratiques des acteurs des différentes filières se sont régulièrement renforcées. Le secteur des Compléments Alimentaires fait figure d'exemple dans ce domaine. Aujourd'hui, le complément alimentaire, acheté sur des circuits conventionnels, peut être consommé en toute sécurité.



synadiet

Syndicat National des Compléments Alimentaires

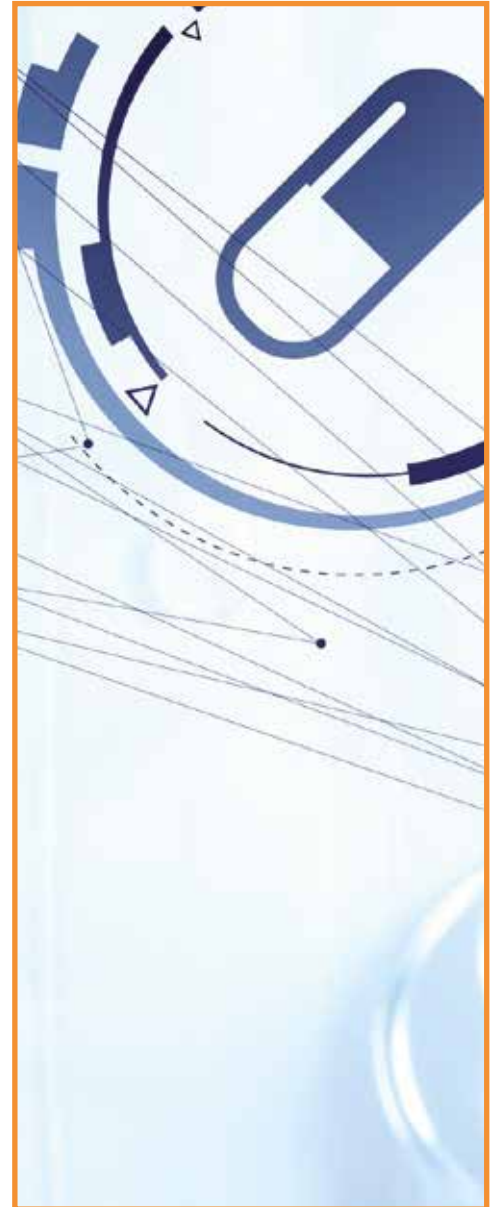
LE COMPLÉMENT ALIMENTAIRE, UNE CATÉGORIE TRÈS ENCADRÉE



Avec une croissance annuelle de + 5.3 % en 2016, le marché des compléments alimentaires poursuit son développement en France. Malgré cette croissance qui illustre l'adhérence des consommateurs qui reconnaissent leur utilité, le secteur des compléments alimentaires reste un secteur encore mal reconnu, sa crédibilité faisant encore trop souvent l'objet de critiques médiatiques. Ce secteur souffre encore de critiques, malgré la mise en place d'une réglementation certes évolutive mais stricte, encadrant la sécurité et la qualité des produits mis sur le marché français depuis maintenant plusieurs années.

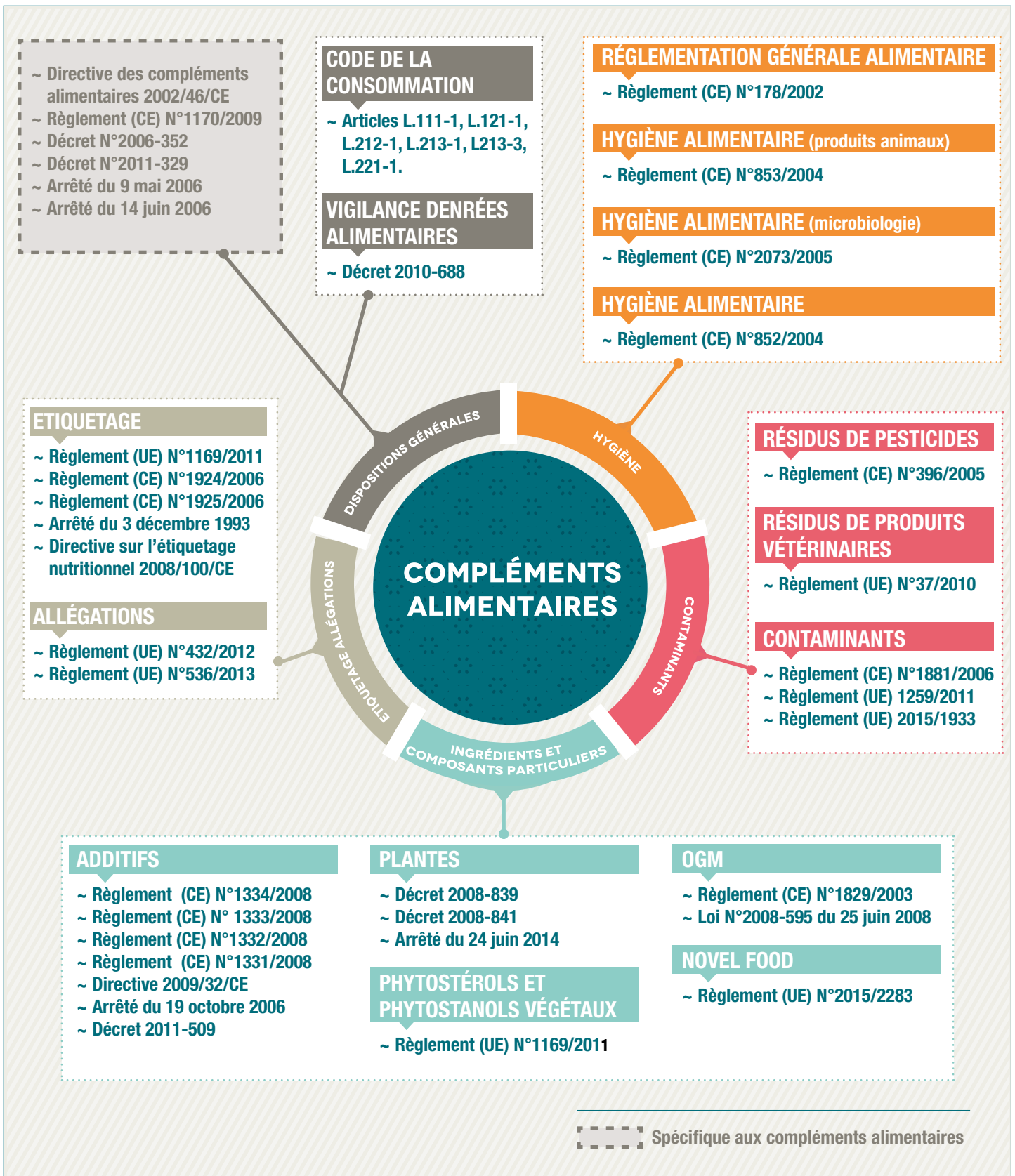
Il existe plusieurs sources de contamination pouvant constituer un risque chimique pour la santé humaine, au-delà d'un certain seuil. Cette contamination peut être d'origine naturelle, comme par exemple les mycotoxines de champignons, d'origine environnementale ou liée aux procédés industriels, les résidus de pesticides ou de polluants que l'on peut retrouver dans les plantes. Les métaux lourds peuvent, quant-à eux, être présents naturellement et ensuite s'accumuler via l'activité industrielle. D'autres substances peuvent être formées lors d'une étape de production, de transformation, de préparation ou de conservation des produits.

Pourtant, d'après l'EFSA « Plus de 97 % des échantillons alimentaires contiennent des concentrations de résidus de pesticides qui se situent dans les limites légales autorisées, dont presque 55 % sans aucune trace détectable de ces produits chimiques et 1,5 % dépassaient nettement les limites légales » (EFSA Journal, 2014 ; 12(12) : 3942). L'EFSA juge ainsi que les résidus de pesticides contenus dans les aliments en 2014 présentaient un risque faible pour les consommateurs de l'Union Européenne.



La réglementation en vigueur permet d'assurer la qualité des compléments alimentaires mis sur le marché et donc la sécurité du consommateur.

VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉGLEMENTATION ENCADRANT LES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES



LE COMPLÉMENT ALIMENTAIRE, UNE CATÉGORIE TRÈS ENCADRÉE

NUTRIVIGILANCE



En octobre 2015, l'ANSES a présenté le bilan du dispositif de Nutrivigilance et les résultats sont révélateurs : moins de 4 cas d'effets indésirables vraisemblables pour plusieurs millions de boîtes achetées. Il y a ainsi peu d'effets secondaires reportés, ces effets secondaires sont le plus souvent faibles et disparaissent dès l'arrêt de la prise.

Ces résultats objectifs révèlent le niveau de sécurité des compléments alimentaires, comparé au nombre d'alertes affectant

d'autres catégories de produits sur la même période (ex : denrées alimentaires, produits cosmétiques, médicaments, produits de grande consommation ...).

Attention aux confusions avec certains produits frauduleux parfois assimilés à des compléments alimentaires par facilité ou manque de rigueur scientifique. Ces produits "mensongers" se retrouvent sur le marché et mettent en danger la santé du consommateur.

SÉCURITÉ DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES DE LA CONCEPTION À LA POST-COMMERCIALISATION



DES PRODUITS SÛRS, CONSOMMABLES EN TOUTE SÉCURITÉ

Comme cités précédemment, certains ingrédients entrant dans la composition de compléments alimentaires peuvent être des sources de contamination d'origine naturelle ou environnementale.

Les compléments alimentaires, étant par définition des sources concentrées de nutriments, certains procédés de fabrication, comme l'extraction végétale ou d'huiles de poisson, peuvent entraîner une concentration de ces contaminants.

Là encore, contrairement aux idées reçues, les avancées technologiques permettent aujourd'hui d'éliminer ou du moins diminuer les contaminations dans les compléments alimentaires, comme c'est par exemple le cas du traitement au charbon actif des huiles de poisson qui permet d'éliminer les métaux lourds tels que le mercure, ce procédé n'étant bien évidemment pas réalisable dans le poisson prêt à la consommation.

De plus, les compléments alimentaires sont, la plupart du temps, consommés sous forme de programme, à raison de 2 par an, l'exposition aux contaminants et pesticides liée à la consommation de compléments alimentaires reste donc faible (tableaux 1 et 2).



COMPARAISON DE L'EXPOSITION AUX PESTICIDES ET CONTAMINANTS LIÉE À LA CONSOMMATION DE COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES À BASE DE PLANTES À LA CONSOMMATION DE POMMES SUR UN AN.

- » La consommation annuelle de pommes par ménage acheteur équivaut à 16kgs de pommes. (Selon l'INSEE, un ménage acheteur représente 2,3 personnes). Kantar Worldpanel
- » La consommation annuelle moyenne de compléments alimentaires à base de plantes correspond donc à 2 cures de 3 semaines/an avec une prise quotidienne de 5g.

TABLEAU 1 - TENEURS EN PESTICIDES

EXPOSITION POSSIBLE	CONSOMMATION ANNUELLE DE POMMES (µg)	CONSOMMATION ANNUELLE MOYENNE DE COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES A BASE DE PLANTES (µg)
DIAZINON (L)	160	10,5
DICHLORVOS	160	4,2
DITHIOCARBAMATES	80 000	21
GLYPHOSATE	1 600	2,1
MALATHION	320	2,1
PARATHION	800	21
PERMÉTHRINE	800	21

TABLEAU 2 - TENEURS EN CONTAMINANTS

EXPOSITION POSSIBLE	CONSOMMATION ANNUELLE DE POMMES (µG)	CONSOMMATION ANNUELLE MOYENNE DE COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES A BASE DE PLANTES (µG)
---------------------	--------------------------------------	--

MÉTAUX LOURDS

PLOMB	1600	630
CADMIUM	800	210
MERCURE	NON RÉGLEMENTÉ	21

MYCOTOXINES

OCHRATOXINE A	400	4,2 POUR LA RÉGLISSE
MÉLAMINE	40 000	525

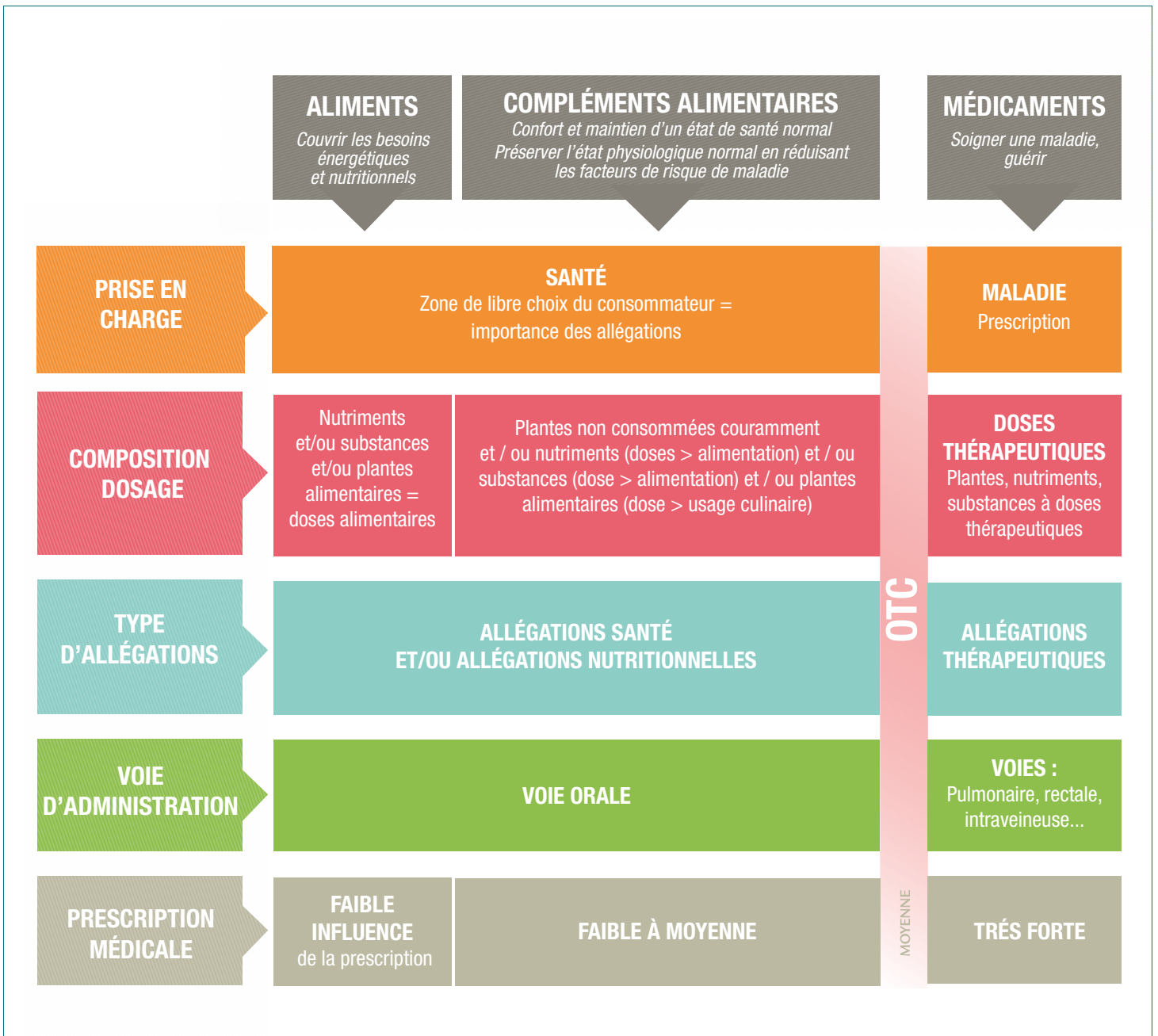
HAP

BENZO(A)PYRÈNE	NON RÉGLEMENTÉ	2,1
SOMME DES HAP	NON RÉGLEMENTÉ	10,5

Contrairement aux idées reçues, les compléments alimentaires sont une catégorie de produits très réglementée et contrôlée. L'exposition aux contaminants et pesticides liée à la consommation de compléments alimentaires est limitée par rapport à la fréquence de consommation lorsqu'elle est remise dans son contexte, à savoir une consommation occasionnelle sous forme de programme.



POSITIONNEMENT DU COMPLÉMENT ALIMENTAIRE





Syndicat professionnel indépendant créé en 1950, **SYNADIET** regroupe aujourd'hui plus de **90 %** des professionnels du secteur des compléments alimentaires en France.

Avec **environ 230 adhérents** (fabricants, fournisseurs d'ingrédients, distributeurs, façonniers, consultants et prestataires), **SYNADIET** a une force de représentativité unique en France. Il est aujourd'hui **le plus important syndicat national de l'Union Européenne en termes de nombre d'adhérents**. **SYNADIET** est l'interlocuteur de référence des autorités de tutelle et de l'administration.

En phase avec les exigences réglementaires et sanitaires, **SYNADIET** formule des propositions et met en place des actions concrètes pour une **évolution responsable** de son secteur d'activités, notamment sur les sujets qui ont trait à la **qualité**, à **l'information** et à la **sécurité du consommateur**.



synadiet

Syndicat National des Compléments Alimentaires